3F

Une gouvernance qui reflète sa structure et son histoire

3F dispose d’un atout de poids : sa gouvernance, gage de qualité et d’équilibre.

La gouvernance générale de 3F

3F est composée de 13 sociétés : une maison-mère, **Immobilière 3F**, et 12 filiales en **Île-de-France** et en Région. L'actionnaire majoritaire d'Immobilière 3F est Action Logement.

Sa gouvernance repose sur une équipe dirigeante et cinq comités spécialisés :

- le comité d’orientation stratégique ;
- le comité d’audit et des comptes (qui associe à ses travaux les commissaires aux comptes de 3F et une personnalité extérieure, spécialiste de l’audit interne) ;
- le comité de suivi, d’évaluation et de coordination des attributions de logements sociaux ;
- le comité de suivi et d’évaluation des appels d’offres ;
- le comité des rémunérations.

Les membres de la direction générale et des comités préparent ensemble les principaux sujets soumis au conseil d’administration. Cela permet de garantir et d’accroître la qualité des débats et des projets engagés.

La gouvernance des filiales d’Immobilière 3F

Chaque filiale d’Immobilière 3F est dotée :

- d’un conseil d’administration : sa composition vise à assurer une représentation équilibrée des partenaires sociaux et des représentant·e·s d’Immobilière 3F et d’Action Logement ;
- d’un comité de l’actionnariat de référence : il prépare notamment les travaux du conseil d’administration.